

# RISQUE NONDATION

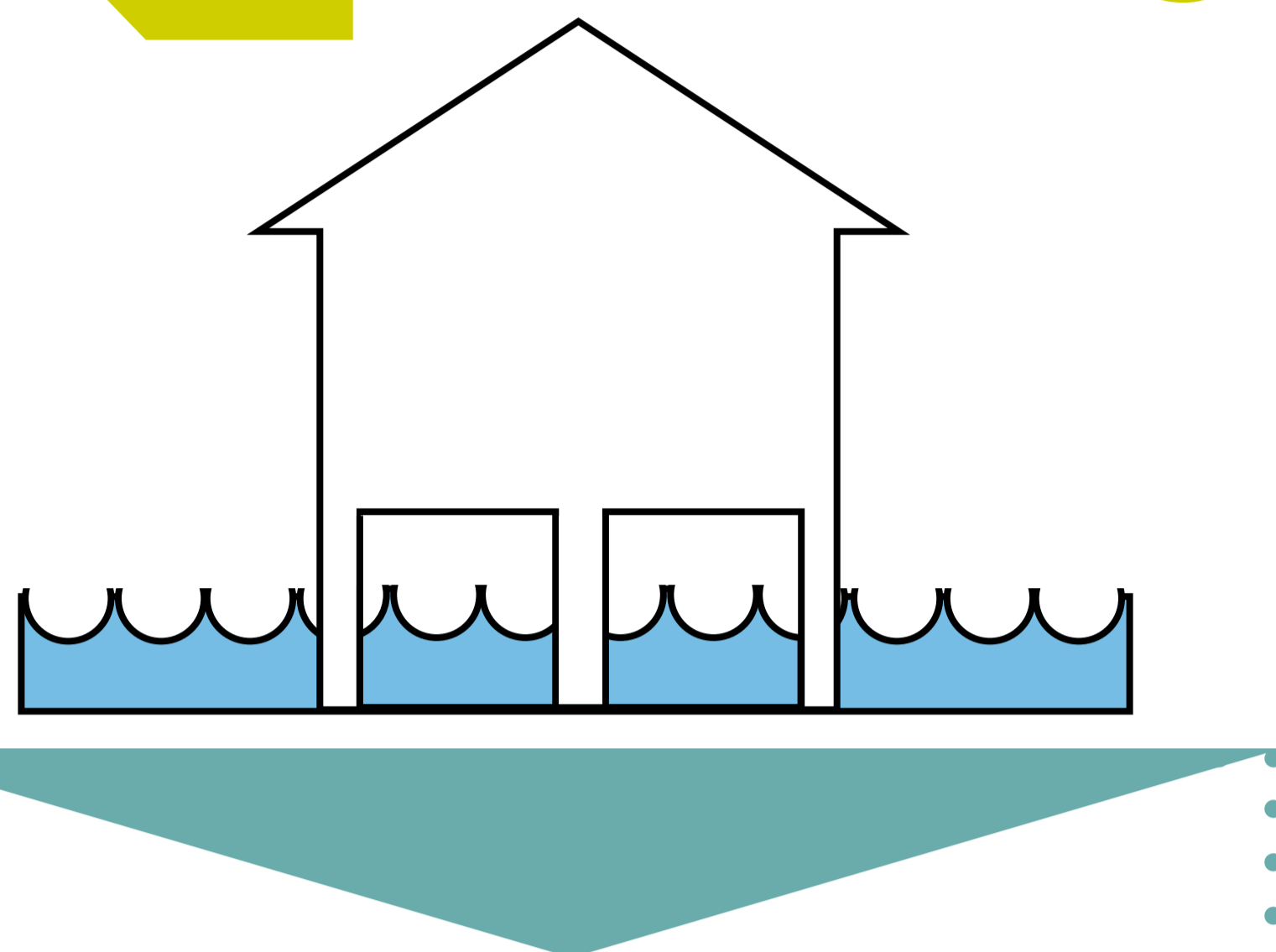
La réduction de la vulnérabilité du bâti

Réduire la vulnérabilité du bâti assure la sécurité des personnes, des biens et des activités.

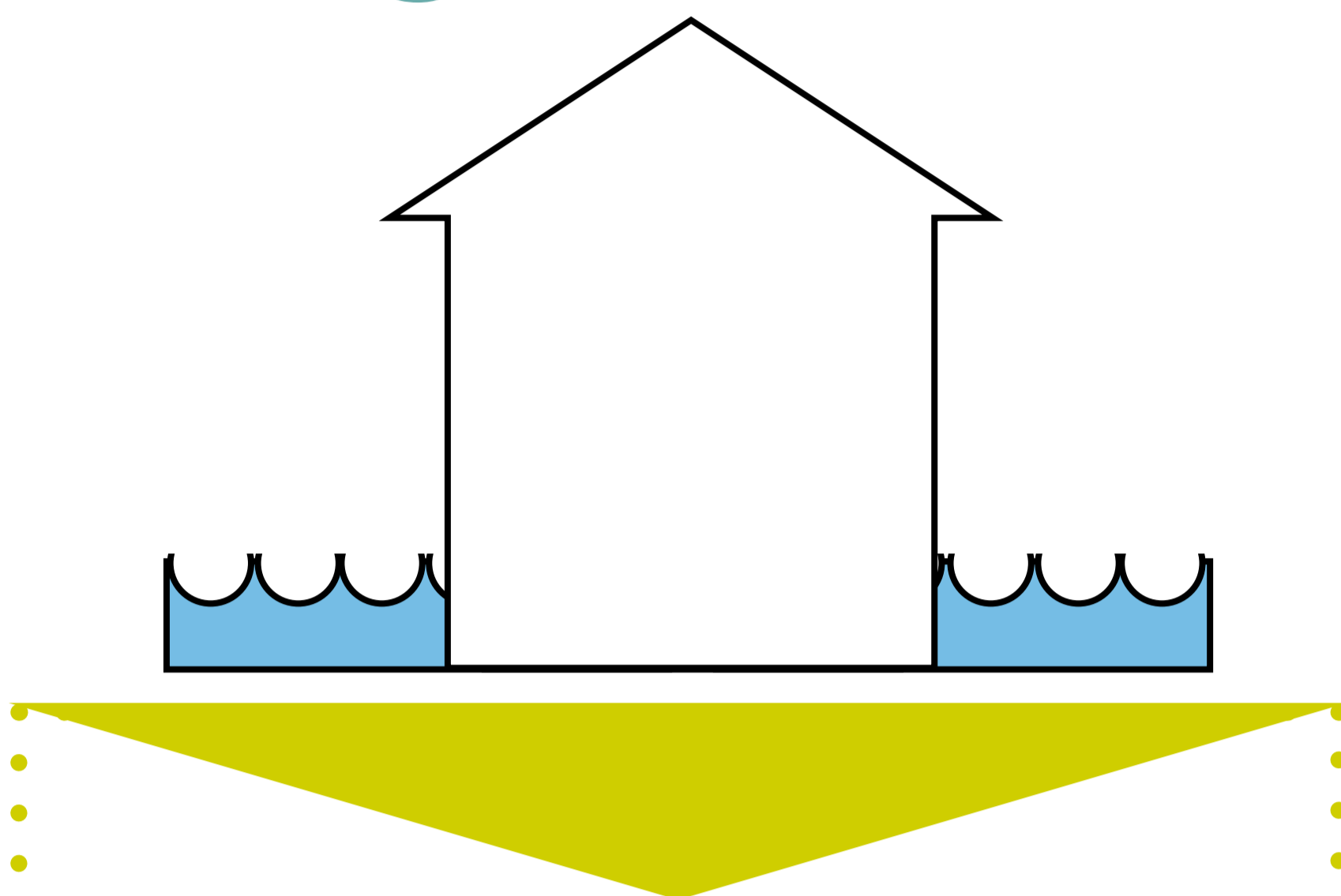
## VULNÉRABILITÉ

exprime et mesure les conséquences prévisibles de l'inondation sur les enjeux.

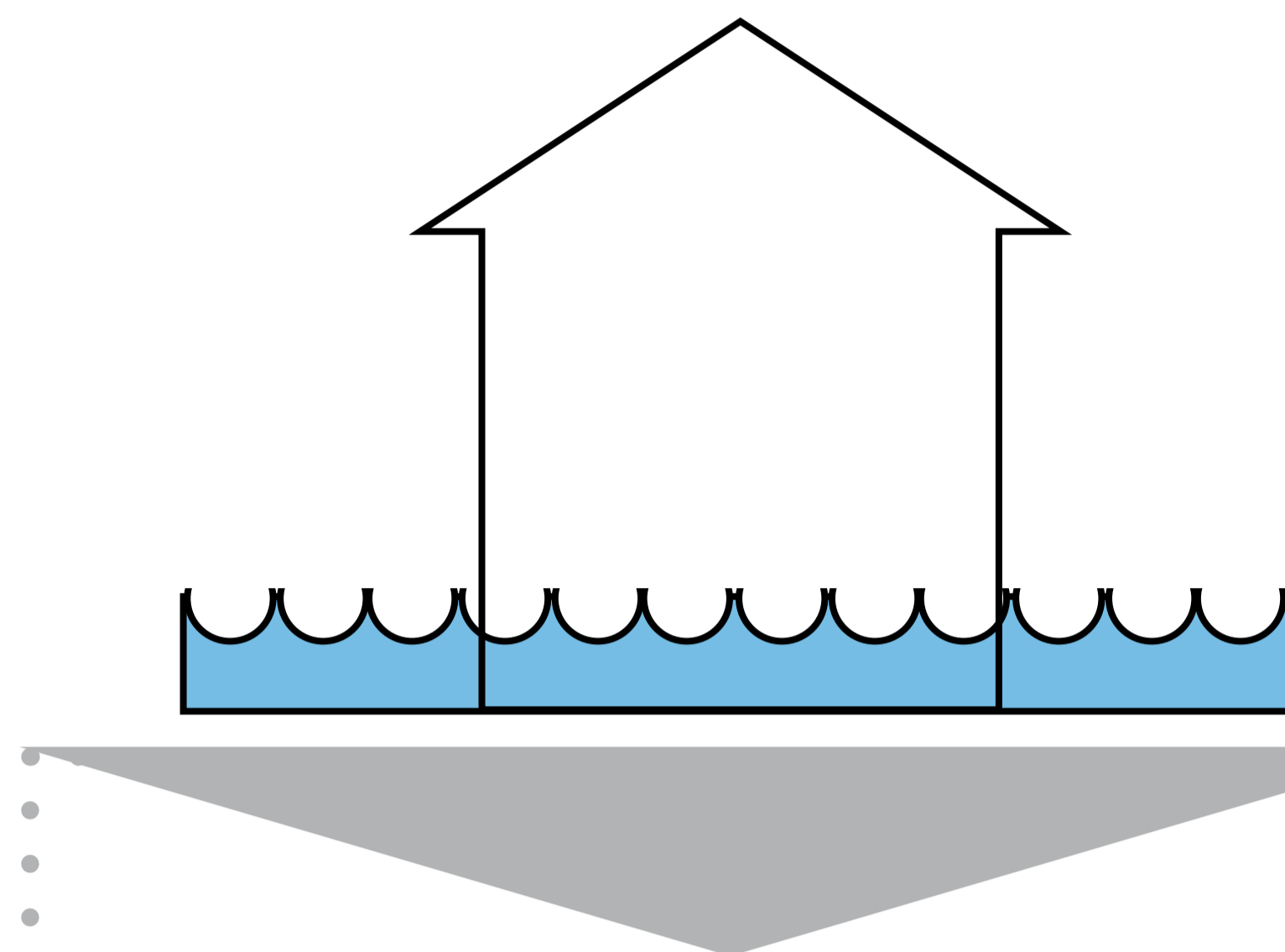
### Les stratégies envisagées



**Éviter** l'inondation, c'est se mettre hors d'atteinte de l'eau (surélévation du bâtiment par exemple). Cette stratégie n'est envisageable que pour la construction neuve.

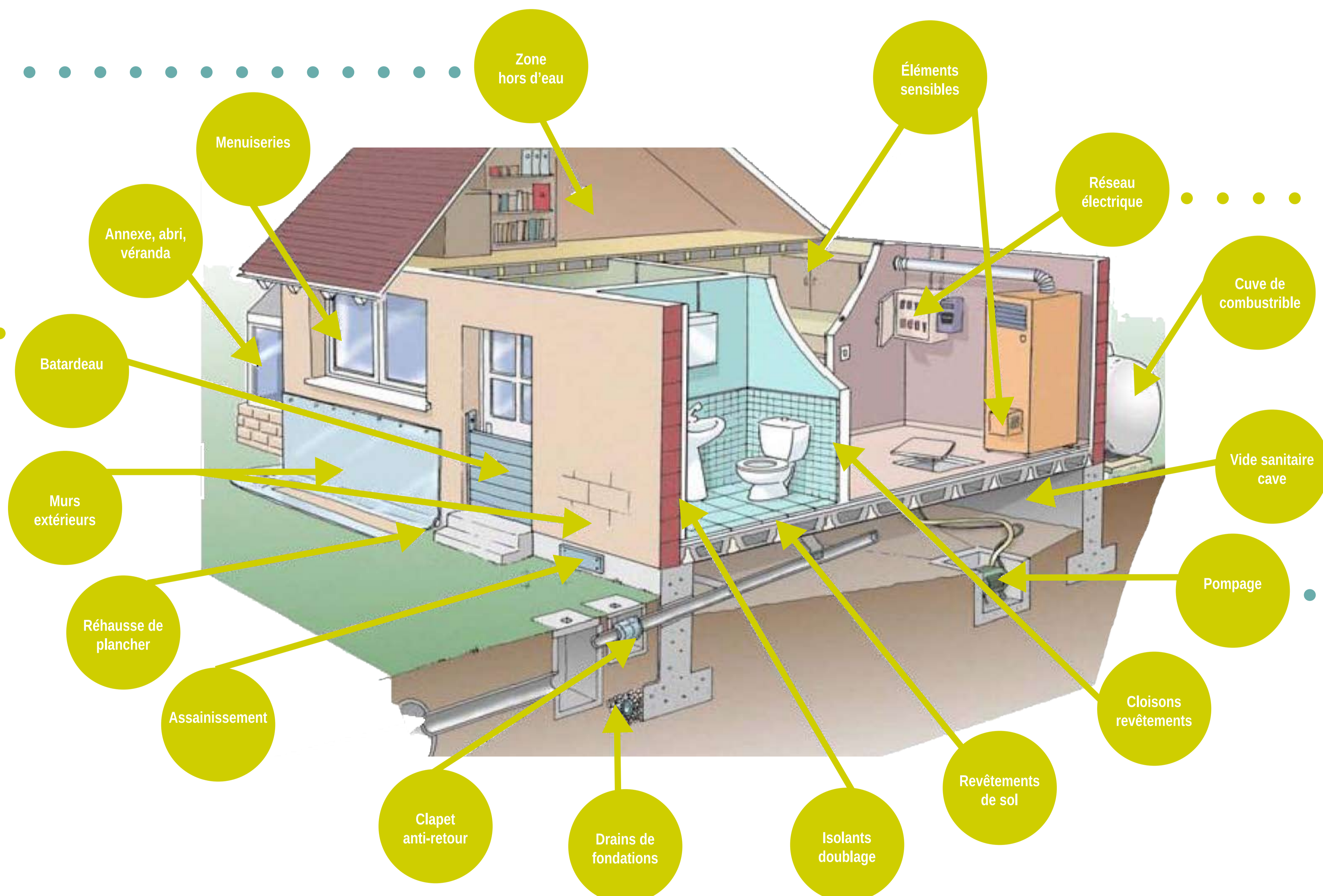


**Résister** à l'inondation implique la mise en oeuvre de protections (batardeau, clapets, anti-retour...). Celles-ci ne sont efficaces que pour des hauteurs d'eau limitées et une faible durée de submersion.



**Céder** consiste à laisser pénétrer l'eau dans le bâtiment. Cette stratégie est notamment recommandée pour les pièces enterrées des bâtiments.

### Les travaux possibles



Batardeau



Drainage, pompage, aération et visibilité du vide sanitaire

## ZOOM sur un guide utile pour vous aider

### Référentiel de travaux de prévention du risque d'inondation dans l'habitat existant



### Exemple de fiche du guide

REALISATION DE PLANCHERS EN BETON ARME		F.5												
<b>Domaine d'application</b>	<b>Quel est l'objectif des travaux?</b>													
<p><b>Pour quel objectif visé ?</b></p> <p>Mise en sécurité, Réduction du délai des occupants de retour à la normale, Réduction des dommages</p>	<p>Les techniques de réalisation des planchers bas des bâtiments existants sont très variées mais pour des maisons individuelles, les structures de plancher en poutres (métalliques, béton armé) et hourdis (terre cuite, béton, matériau de synthèse) et les dalles de compression coulée en place sont les plus courantes. Sauf action mécanique intense comme celle causée par une vague, ces ouvrages sont peu vulnérables à l'inondation. Le séchage prend plusieurs mois mais les caractéristiques mécaniques sont a priori peu affectées.</p> <p>La mesure vise à remplacer des planchers bas plus vulnérables à l'eau (structure en bois par exemple) par un plancher en béton armé. Lors de cette opération, on étudiera la possibilité de surélever le niveau du plancher initial afin de situer le nouveau plancher au-dessus du niveau des plus hautes eaux connues.</p>													
<b>Pour quel aléa ?</b>	<b>En quoi consistent les travaux?</b>													
<p>Ces mesures sont valables pour tout type d'inondation.</p> <p><b>Situation(s) de travaux possibles</b> Les travaux peuvent être réalisés dans les contextes suivants</p> <table border="1"> <tr><td>prévention spécifique au risque d'inondation</td><td></td></tr> <tr><td>remise en état post-récente</td><td>✓</td></tr> <tr><td>sanctification thermique</td><td></td></tr> <tr><td>réhabilitation structurelle</td><td>✓</td></tr> <tr><td>remise aux normes</td><td></td></tr> <tr><td>entretien courant</td><td></td></tr> </table>	prévention spécifique au risque d'inondation		remise en état post-récente	✓	sanctification thermique		réhabilitation structurelle	✓	remise aux normes		entretien courant		<p>Le remplacement d'un plancher existant réputé vulnérable par un plancher en béton armé est une opération qui peut être envisagée lors d'une transformation importante du bâtiment (rehaussement, extension horizontale par exemple).</p> <p>Elle passe obligatoirement par une étude technique de structure qui tient compte des autres éléments de la structure.</p>	
prévention spécifique au risque d'inondation														
remise en état post-récente	✓													
sanctification thermique														
réhabilitation structurelle	✓													
remise aux normes														
entretien courant														
<b>Pour quel corps d'état ?</b>														